

Emplacement : chapelle des fonts baptismaux.  
XVIIème et XIXème siècle.

- Cuve des fonts baptismaux :

Pierre et marbre. Cuve de forme ovale décorée de godrons.  
Emplacement : chapelle des fonts baptismaux.  
XVIIème et XIXème siècle.

- Clôtures de la chapelle des fonts baptismaux et de la chapelle sud :

Balustrade effilée sur muret.  
Emplacement : chapelle des fonts baptismaux et chapelle sud.  
XVIIème et XIXème siècle.

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture des Landes, M. le Conservateur des Antiquités et Objets d'Art, M. le Directeur Départemental de la Sécurité Publique des Landes, M. le Maire de SAINT SEVER, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture des Landes.

MONT-de-MARSAN, le 23 MAI 2002

Le Préfet

Pour le Préfet,  
Le Secrétaire Général

Jean-Paul CELET



Pour ampliation,  
Le Chef de Bureau

Marie-Lise KERRIOU